

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE



Bertrange, le 10 juin 2021

L'ACL lance une assurance voyages en ligne, en partenariat avec Bâloise Assurances

Pour accompagner ses membres dans leurs voyages, l'Automobile Club du Luxembourg (ACL) propose désormais une assurance voyages – à souscrire en ligne, mais aussi au guichet – en collaboration avec Bâloise Assurances. Deux couvertures sont proposées : l'assurance annulation et l'assurance bagages, à l'année ou pour une période donnée, afin d'offrir toute la flexibilité souhaitée.

Avec les vacances d'été qui approchent à grand pas et la campagne de vaccination bien avancée, l'envie de s'évader du quotidien se fait de plus en plus ressentir. Pour accompagner ses membres dans un contexte qui reste néanmoins incertain, l'ACL propose désormais une assurance voyages digitale en collaboration avec Bâloise Assurances, avec qui l'ACL partage une même vision en matière d'innovation et de service.

Cette nouvelle assurance a pour objet de proposer une offre flexible à un prix compétitif aux membres de l'ACL. En effet, elle s'adapte à leurs besoins : que ce soit ponctuellement ou annuellement, les membres de l'ACL ont la possibilité d'y souscrire à tout moment et pour la période qui leur convient. En plus de cette souplesse dans la durée, cette offre permet de choisir de manière flexible les couvertures adaptées ; les membres ont le choix entre l'assurance annulation voyage et l'assurance perte de bagages et peuvent également combiner les deux. Enfin pour répondre aux attentes de ses membres, ces assurances peuvent être souscrites directement en ligne en quelques clics ou dans les bureaux de l'ACL.

« Souscrire une assurance voyages répond à une attitude prévoyante car nul n'est à l'abri d'un imprévu : ne plus pouvoir partir en vacances ou perdre ses bagages sont hélas des incidents désagréables qui peuvent arriver. C'est pourquoi l'ACL a souhaité proposer à ses membres de souscrire facilement la couverture de leur choix, qui leur permette de réserver leurs vacances en toute sérénité, en se sachant bien assuré en cas de pépin », explique Jean-Claude Juchem, directeur de l'ACL.

L'assurance annulation couvre les souscripteurs en cas de maladie, licenciement, promotion, séparation ou divorce et ce jusqu'à 50 000 €. Quant à l'assurance bagages, elle couvre la perte des valises, mais aussi des appareils photo et du matériel sportif jusqu'à 3 500 € lors des voyages. Nous offrons également la possibilité d'assurer jusqu'à 8 personnes dans le contrat.

Autre aspect intéressant : le client réceptionne immédiatement son certificat d'assurance en PDF, au moment de sa souscription en ligne.

« La nouvelle assurance que nous proposons pour les membres ACL les couvre en cas d'annulation ou d'interruption de voyage pour cause de maladie, Covid19 compris. Dans le contexte actuel, c'est un plus indéniable qui permettra de les rassurer dans la préparation de leurs vacances » ajoute Romain Braas, Administrateur - Directeur Général de Bâloise Assurances.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site assurances.acl.lu ou contactez l'ACL par téléphone au +352 45 00 45 – 1

Contacts presse

Automobile Club du Luxembourg

Vania Henry
Head of Marketing, Communication and Product
Development
+352 45 00 45 – 4052
vhenry@acl.lu

Bâloise Assurances

Carole Arendt
Communications Manager
+352 290 190 - 2633
carole.arendt@baloise.lu

Pièces jointes :

Illustrations assurances : Assurance annulation et assurance bagages

À propos de l'ACL

Fondé en 1932, l'Automobile Club du Luxembourg (ACL) est une association de plus de 187.000 membres qui offre une assistance 24h/24 et 7j/7 au niveau de la mobilité (au Luxembourg et à l'international) et de l'habitation, des conseils et avantages, ainsi que des services de mobilité individuelle et sur mesure. En tant que 1^{er} club de mobilité au Luxembourg, l'ACL soutient le développement d'une mobilité globale durable et multimodale. L'ACL s'engage pour les droits et la défense des intérêts de ses membres dans le domaine de la mobilité dans tous ses aspects avec pour objectif de garantir et de promouvoir l'accès à la mobilité, sa qualité, le libre choix du moyen de transport et la sécurité de ses membres. L'ACL est partenaire d'ARC Europe, réseau d'assistance routière constitué de plus de 40 grands clubs automobiles européens et de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), qui s'engage au niveau mondial dans les domaines sportifs, de la mobilité, de la durabilité et de la sécurité routière. L'ACL est également certifié ISO 9001: 2015. Pour en savoir plus : www.acl.lu

À propos du groupe Bâloise à Luxembourg

Présente au Luxembourg depuis 1890, Bâloise Luxembourg est depuis lors solidement ancrée dans le tissu économique et social du pays et fait partie du groupe suisse Baloise, également présent en Allemagne, en Belgique, au Liechtenstein et en Suisse. Bâloise Luxembourg couvre les besoins d'assurance dommage, prévoyance et épargne de ses clients privés et institutionnels et offre également des services d'assurances pension et d'investissement au-delà des frontières dans de nombreux pays de l'Union Européenne. Son ambition : rendre l'assurance simple, intuitive et humaine, cela passe par l'amélioration continue de son offre de produits et de services, des communications et des processus. En résumé, Bâloise a pour objectif de devenir le premier choix de tous ceux qui souhaitent se sentir en sécurité en toute simplicité. Plus d'informations sur : www.baloise.lu